

Demande d'ouverture d'une buvette associative temporaire à l'occasion d'une foire, d'une vente ou d'une fête publique (Modèle de lettre)

Nom et adresse de l'association :

Nom et prénom du demandeur :

Monsieur le maire,

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation pour notre association d'ouvrir un débit de boisson temporaire à l'occasion de la manifestation suivante :

- Nature de la manifestation (loto, vide-greniers, etc....) :
- Lieu précis d'établissement de la buvette :
- Date(s) et horaires d'ouverture et de fermeture du débit de boissons :

Nous souhaitons rendre disponibles à la vente des boissons relevant des groupes 1 à 3 de la classification officielle des boissons.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugerez utile.

Dans l'attente de votre réponse, que j'espère favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur le maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour l'association, le Président (ou le Vice-Président ou le Secrétaire)

Prénom, Nom :

Date et signature

Informations :

Une demande doit être établie à l'occasion de chaque manifestation.

À cette occasion, il ne pourra être servi que des boissons du premier groupe ou du troisième groupe, à savoir :

- boissons du premier groupe : Les boissons sans alcool ou les jus de fruits ou de légumes non fermentés ou ne comportant pas, à la suite d'un début de fermentation, de traces d'alcool supérieures à 1,2 degré d'alcool ;
- boissons du troisième groupe : Les boissons fermentées non distillées et vins doux naturels, vin, bière, cidre, poiré, hydromel, crème de cassis, muscat, jus de fruit comportant jusqu'à 3° d'alcool, vin de liqueurs, apéritif à base de vin, liqueur de fruits comprenant moins de 18° d'alcool.

Le nombre d'autorisation, par association ne peut dépasser 5 dans l'année civile.

Les groupements sportifs agréés peuvent bénéficier de 10 dérogations annuelles pour des buvettes de 3^{ème} catégorie dans une enceinte sportive d'une durée de 48h00 maximum chacune.